



[www.sauvegarde42.fr](http://www.sauvegarde42.fr)

PROJET  
ASSOCIATIF  
2017 - 2021

UNE ASSOCIATION DURABLE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉDUQUANTE ET FRATERNELLE



# UNE ASSOCIATION DURABLE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉDUQUANTE ET FRATERNELLE

## SOMMAIRE

---

### 01 DÉMARCHE CONGRÈS 2016, L'ESSENTIEL

---

### 02 DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

---

Un projet associatif qui s'adapte aux contraintes et saisit les opportunités  
Une exigence de fraternité et de laïcité  
Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive  
Une association durable

---

### 03 UNE STRATÉGIE 2017 - 2021

---

**Axe 1 :** Sauvegarde42 accueille, prévient, accompagne et héberge pour garantir la dignité de tous

**Axe 2 :** Sauvegarde42 participe d'une action éducative et sociale de qualité pour tous

**Axe 3 :** Sauvegarde42 s'ancre dans une dynamique de coopération, de réseaux, de territoires et de développement

**Axe 4 :** Sauvegarde42 se revendique association engagée et entreprise responsable

---



## ÉDITO DU PRÉSIDENT, BERTRAND JULLIEN

Si le projet associatif qui fonde l'action de Sauvegarde42 depuis plus de 80 ans demeure inchangé dans son esprit, sinon dans sa lettre, les manières de le rendre vivant et concret varient avec le temps et les circonstances.

Dans un environnement devenu particulièrement mouvant et incertain, il est donc essentiel qu'elle réaffirme en les réactualisant ses ambitions associatives pour les années 2017-2021. Elle le fait pour elle-même, elle le fait pour les jeunes et les familles qu'elle accompagne, elle le fait enfin pour ses partenaires publics et associatifs.

Élaborer et afficher des objectifs clairs et réalistes, c'est être force de propositions, c'est privilégier les buts qu'elle poursuit par rapport aux contraintes qui pèsent sur son fonctionnement, c'est se donner les moyens de les atteindre en mobilisant les ressources associatives, c'est donner à voir ce sur quoi elle souhaite coopérer et demande à être évaluée. Au terme d'un travail collectif qui a mobilisé ses salariés, ses bénévoles et ses partenaires pendant plus d'une année et qui s'est

conclu par le Congrès du 16 février 2017, Sauvegarde42 a formulé son ambition d'être « une association durable pour une société éduquante et fraternelle ». Cette ambition s'appuie sur les principes fondamentaux qui inspirent tous ses membres et se décline en un certain nombre de chantiers concrets et ciblés.

Maintenant que nous avons dit ce que nous allons faire, il faut faire ce que nous avons dit ! Ce n'est pas le plus facile. Cela demande persévérance, imagination et coopération de tous. Je forme le vœu que l'association sache se mobiliser dans la réalisation de ces chantiers avec la même énergie et le même enthousiasme que ceux qui ont prévalu lors de leur élaboration.

**Bertrand JULLIEN, Président**

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

## DÉMARCHE CONGRÈS 2016, L'ESSENTIEL :

93 personnes mobilisées directement sur les questions de Congrès	32 temps de travail sur les questions de Congrès	Des contributions : Groupe Ethique, des Organisations Syndicales, les instances associatives	13 questions proposées pour réfléchir	140 personnes présentes au Pré-Congrès
Près de 60 heures de travaux collectifs	1 journée associative avec d'autres associations (Pleiades, Sauvegarde 26 et 29)	22 RDV du Congrès	Plus de 20 temps d'échanges avec des partenaires	40 pages de contributions

## DES PRINCIPES FONDAMENTAUX



### UN PROJET ASSOCIATIF QUI S'ADAPTE AUX CONTRAINTE ET SAISIT LES OPPORTUNITÉS

Sauvegarde42 s'est construite autour des secteurs de la Protection de l'Enfance et de l'insertion des adultes comme l'affirme avec force son actuel objet associatif : « Guidée\* par le respect de la dignité de toute personne humaine et par la reconnaissance du rôle primordial que jouent les liens parentaux dans l'équilibre et le développement de l'enfant, l'association Sauvegarde42 se donne pour buts :

- d'accompagner et de protéger les enfants, adolescents et adultes, ainsi que leurs familles, dont la situation nécessite un soutien éducatif et, de façon générale, dans tous les domaines (soins, scolarité, ...) qui contribuent à la restauration de cette situation,
- de développer les actions de prévention à destination de ces publics,
- de lutter contre toute forme d'exclusion, de ségrégation, et d'enfermement,
- de participer, directement ou en collaboration avec toutes institutions publiques ou privées, à la formation et au perfectionnement des personnels du secteur social,
- de sensibiliser et d'informer la population sur les enjeux sociétaux soulevés par son projet. »

\* Extrait des statuts de l'association

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

**Les transformations à l'oeuvre en matière d'action éducative et sociale nous engagent à penser autrement notre contribution à la Protection de l'Enfant :**

- Pour protéger « de l'enfance à l'adulte », impliquons-nous dans les politiques publiques spécifiques et élargissons le champ des possibles pour « protéger autrement ».
- Pour consacrer l'action éducative et sociale comme globale et continue, agissons sur tous les temps et contextes de vie des publics que nous accompagnons.
- Pour faire nôtre l'adage « il faut tout un village pour éduquer un enfant », ayons l'impérieuse nécessité de construire avec d'autres.
- Pour que notre association soit durable, regardons notre développement au-delà des frontières classiques du secteur de la protection de l'enfance.
- Pour innover, créons des réponses nouvelles qui passeront par l'exploration de modalités d'interventions et de partenariats qui sortiront des cadres classiques.

### Une ambition pour agir :

- Être force de proposition de nouvelles formes d'accompagnement des publics et faire le pari permanent de l'innovation.
- Exprimer le cadre de développement de l'association en s'appuyant sur notre patrimoine issu de la protection de l'enfance.
- Être à l'écoute des partenaires, des prescripteurs et des financeurs (magistrats, PJJ, élus).
- Développer les coopérations avec les autres acteurs du secteur et des territoires.

## UNE EXIGENCE DE FRATERNITÉ ET DE LAÏCITÉ

**Nous sommes profondément humanistes, et c'est ce qui nous motive à œuvrer au développement de la personne dans sa dimension propre comme dans sa dimension sociale. Nous cherchons à révéler chez chacun ses potentialités et sa capacité à construire son avenir de manière éclairée et choisie.**

Cette posture nous oblige à respecter chacun en tant qu'individu singulier mais aussi en tant que personne participant de la société. C'est en considérant que nous sommes tous semblables que nous pourrons contribuer à sa dimension fraternelle. La qualité que nous revendiquons pour notre action exige que nous portions aux autres la même attention et la même bienveillance que celles que nous désirons pour nous-mêmes.

### Une ambition pour agir :

- Affirmer notre contribution à une société fraternelle donc solidairement engagée et inclusive pour tous.
- Promouvoir la capacité de chacun à conduire sa propre destinée en lui offrant les conditions d'une éducation ambitieuse et respectueuse de sa personne.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

L'humanisme et la fraternité s'appuient sur un certain nombre de principes qui les font vivre et qui peuvent prendre une importance singulière selon les circonstances. Pour nous, le principe de laïcité est aujourd'hui essentiel.

En effet, croire en chacun, porter une ambition fraternelle sur l'autre, c'est aussi le respecter, le comprendre dans sa diversité et ses différences.

La laïcité nous invite à admettre et à comprendre l'autre. Elle nous interdit d'imposer par la violence tout ce qui renierait cette volonté de respecter l'intégrité et la dignité de la personne.



### Une ambition pour agir :

- Lutter contre toutes les formes d'obscurantisme, de discrimination et de repli sur soi.
- Inscrire les droits de l'Homme et de l'Enfant comme une référence de l'action de chaque acteur de l'association.

## UNE VOCATION INDISSOCIABLEMENT ÉDUCATIVE, SOCIALE ET PRÉVENTIVE

L'ADN de Sauvegarde42 est de s'adresser à celles et ceux qui en ont le plus besoin, quels qu'ils soient et où qu'ils soient. Notre volonté, c'est de donner à chacun la possibilité de se bâtir un avenir, d'être inclus dans la société et d'y exercer ses responsabilités. **L'éducation peut être considérée comme l'ensemble des facteurs qui contribuent à la construction de la personne, à sa culture et à son identité.**

**Pour agir sur ces facteurs, nous devons appuyer notre action sur deux leviers :**

- Ce qui permet à chacun de se repérer, de comprendre, de penser et de choisir ses actes. Nous nous situons ici sur le champ de l'action éducative et de l'épanouissement.
- Ce qui influence chaque individu : environnement, territoire, condition de vie... Nous nous situons ici sur le champ de l'action sociale.

**Notre ambition associative projette aujourd'hui sa stratégie sur :**

- La qualité de la prise en charge des publics en protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse. A ce titre, elle focalise principalement son action sur la dimension éducative. En effet, la justice (magistrats) comme les acteurs publics (Département

et PJJ) qui nous confient des enfants recherchent avant tout une action qui vise à construire les individus. Nous nous devons d'y répondre avec pertinence en réaffirmant que l'éducation est la seule véritable réponse sociétale à défendre.

- La capacité de notre association à influencer sur les contextes de vie des publics que nous accompagnons. Son action doit donc comprendre une dimension sociale. En effet, pour engager de véritables parcours d'enfants, de jeunes et de familles, qui les conduiront à se construire, nous devons influencer sur les problématiques sociales qu'ils traversent. Nous nous devons d'y consacrer demain plus d'énergie pour prévenir les situations de risque ou de danger, pour améliorer les cadres de vie et pour préparer les fins de mesure les plus adaptées.



### Une ambition pour agir :

- Prendre en compte la personne dans sa globalité et mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins.
- Promouvoir le « Projet Pour l'Enfant » relatif aux ambitions des lois de 2002, 2007 et 2016.
- Anticiper et préparer les fins de mesure pour trouver l'issue la plus adaptée.
- Mobiliser notre énergie pour que le contexte et l'environnement de vie de ceux que nous accompagnons soient propices à leur éducation.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4



## UNE ASSOCIATION DURABLE

**Les crises économiques, écologiques et sociales que nous traversons depuis de nombreuses années interrogent le modèle de développement dans lequel nous vivons.**

Organisation humaine, institution responsable, entreprise gestionnaire et association engagée, nous sommes traversés chaque jour par ces crises. Nous sommes donc concernés par l'impact de nos décisions et de nos actions sur le modèle de développement de notre société et encore plus sur son avenir.

**Être une association durable, c'est avoir une posture sociétale sur l'ensemble des dimensions sociales, économiques et écologiques de notre action :**

- Notre projet, notre ambition associative de solidarité et d'inclusion nous imposent de considérer qu'une société militante et engagée constitue un atout essentiel pour apporter une réponse pertinente à la résolution des difficultés qu'elle rencontre. Nous nous devons de réinventer de nouvelles formes d'engagement et de militance pour attirer dans notre association les citoyens d'aujourd'hui.
- Notre organisation est responsable de moyens et de ressources considérables sur le plan humain, financier et matériel. Cette responsabilité nous impose que notre gestion garantisse sa pérennité et celle des acteurs qui nous accompagnent. Elle engage profondément la qualité et la continuité de notre action auprès des publics.
- À chacun de nos choix, nous impactons l'environnement dans lequel nous vivons. Nos investissements, notre consommation, nos achats... ont une empreinte écologique équivalente à l'administration publique d'une ville de 30 000 habitants. Si nous voulons contribuer à monde durable, nous devons opérer des choix majeurs dans nos modes d'agir et de consommer. C'est l'enjeu de l'expression d'un Agenda21 pour notre association.



### Une ambition pour agir :

- Piloter les ressources de l'association pour assurer sa viabilité économique tout en garantissant l'équité et la valeur de son action.
- Développer l'engagement citoyen dans la réalisation du projet associatif.
- Placer le fonctionnement de l'association dans une perspective écologique, vivable et raisonnée qui prenne en compte les nouveaux modes de vie.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- AXE 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

## UNE STRATÉGIE 2017 - 2021 :

### AXE 1 : SAUVEGARDE<sup>42</sup> ACCUEILLE, PRÉVIENT, ACCOMPAGNE ET HÉBERGE POUR GARANTIR LA DIGNITÉ DE CHACUN



#### OBJECTIF : « ACCUEILLIR », UN ACTE FONDATEUR

Quelles que soient nos activités, la « fonction accueil » revient comme un élément fondamental.

Qualifier cette fonction est un enjeu des prochaines années :

- › Accueillir est une posture, un acte fondateur pour « nous rencontrer », établir une relation de confiance et prendre en compte les différences.
- › Accueillir est un espace/temps, un évènement en soi que nous devons « mettre en oeuvre ».
- › Accueillir est une démarche de continuité. En effet, nous accueillons en permanence et pour de longues périodes.
- › Accueillir est une fonction sociale que Sauvegarde<sup>42</sup> doit pouvoir installer sur les territoires de vie des publics.



#### Chantier n°1 :

Promouvoir la fonction « accueil » dans tous nos établissements et services : qualifier nos locaux, diversité des lieux d'accueils, espaces de vie de qualité et investis, accueil des parents, références communes dans l'acte « d'accueillir »...

Pour incarner et rendre visible cette fonction d'accueil, particulièrement en direction des familles, il importe de l'installer dans tous nos territoires d'intervention :

- › Investir le territoire ligérien en nous installant sur des communes « centrales ».
- › Développer des lieux dans lesquels nous pourrions implanter toutes nos activités territorialisées pour qualifier notre intervention.
- › Utiliser cette dynamique pour développer des initiatives et des réponses complémentaires en matière de prévention, de protection de l'enfance, de prévention de la délinquance, d'insertion des adultes....
- › Partager notre initiative avec d'autres associations et institutions pour coopérer de manière cohérente et concertée.



#### Chantier n°2 :

Mailler le territoire ligérien en implantant des espaces territoriaux d'accueil, d'information, de prévention, de protection et de coopération.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- AXE 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

## OBJECTIF : « PRÉVENIR » AU PLUS TÔT ET AU PLUS PRÈS

**Prévenir au plus tôt, c'est avant tout agir pour renforcer les compétences psychosociales et donner les clés aux enfants et aux jeunes pour développer leur esprit critique et leur capacité à faire des choix.**

Nous devons engager toutes actions préventives en direction des habitants pour lutter contre les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les enfants, les jeunes et leur famille. Nous rechercherons à soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives vis-à-vis de leurs enfants et ainsi leur permettre de bénéficier d'un cadre éducatif favorable à leur épanouissement et plus globalement d'éviter la dégradation des situations et les placements en dernier lieu.

Nous devons agir nécessairement en prévention, le plus en amont possible des difficultés. Nous nous situons ici

dans le renforcement de nos actions de prévention en particulier sur la tranche d'âge des enfants de moins de 12 ans. Nous tenterons d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'association et ses partenaires. Nous prendrons en compte le jeune dans une démarche systémique et inclusive (environnement, difficultés, scolarité, problématique financière ...).

Prévenir, c'est enfin pouvoir mobiliser dans nos accompagnements l'ensemble des dispositifs dits de « droit commun » ou ceux qui complètent l'action d'accompagnement éducatif : CMPP, médecin psychiatre, PMI... Nous constatons cependant chaque jour qu'ils deviennent saturés. Sauvegarde42 doit porter ce diagnostic et agir pour que l'action publique prenne en compte cette problématique.



### Chantier n°3 :

Engager des projets de prévention primaire en direction des enfants et des jeunes et mobiliser des partenariats forts avec les dispositifs préventifs de droit commun.



**L'expérience de plus de 80 ans de nos professionnels nous permet d'affirmer avec force que beaucoup de situations de protection de l'enfance auraient pu être évitées si elles avaient été prises en considération très tôt y compris en matière de périnatalité.**

La petite enfance se définit comme la période qui va de la naissance à l'âge de 6 ans. Elle est une étape essentielle dans laquelle se bâtissent les fondements du développement ultérieur. Nous soulignons l'importance du développement global de l'enfant – en veillant à répondre à ses besoins sociaux, émotionnels, cognitifs et physiques – afin de créer une fondation solide qui le prépare à bien grandir. **Nous souhaitons :**

- Développer des accueils de jour de la petite enfance dans le cadre de la protection de l'enfance. Nous créerons les conditions d'une action en « milieu ouvert » pour éviter d'autres recours (placement notamment).
- Nous mobiliser dans les lieux d'accueil de la petite enfance pour apporter une dimension éducative et sociale nouvelle à l'offre sur les territoires : structure à vocation sociale, soutien aux parents...



### Chantier n°4 :

Impliquer Sauvegarde42 dans la mise en oeuvre des politiques publiques de la Petite Enfance en privilégiant la création de structures spécifiques (mode de garde à vocation sociale, accueil de jour...).

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- AXE 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4

## OBJECTIF : « HÉBERGER » DANS UN SOUCI DE PARCOURS ET DE RESPECT DES PUBLICS

**Notre activité d'hébergement concerne plus de 250 enfants par an. Nous consacrerons notre énergie à :**

- Faciliter les parcours d'hébergement des jeunes. Nous réaffirmons que nous situons l'accueil en hébergement comme une opportunité au sein d'un parcours qui s'articule avec les familles et les autres dispositifs.
- Construire l'articulation des parcours dans un lien étroit avec les parents, tout en assumant une fonction de cadre structurant et de protection.
- Faciliter l'ouverture de nos structures sur l'environnement pour développer des activités, des démarches de projets pour « mieux vivre ensemble ».
- Créer des possibilités de répit (création d'un lieu adapté, d'un réseau de prise en charge diversifiée...).
- Conforter nos actuels projets et développer de nouveaux accueils de jour.

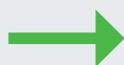
Pour améliorer la qualité des parcours, nous pensons devoir agir sur la diversité des lieux d'hébergement et des modes de placement (modulables, séquentiels, externalisés...). L'objectif est de parvenir à fluidifier les parcours : transition, passage d'un lieu à un autre, adaptation à l'enfant, à ses besoins, à sa réalité familiale...

Enfin, nos structures d'hébergements doivent affirmer qu'elles participent à la vie du territoire car c'est ainsi que nous pourrions offrir une place à tous les acteurs : favoriser des liens avec la famille des jeunes, des bénévoles, des « familles accueillantes (parrainage par exemple) ». Vivre sur son territoire, c'est aussi permettre aux enfants, aux jeunes de « vivre comme les autres » : ouverture culturelle, cercle d'amitié des enfants, pratiques d'activités, implication dans la vie locale...



### Chantier n°5 :

Rénover l'ensemble de nos structures d'accueil sur le plan du patrimoine comme du projet pour prendre en compte la qualité de l'accueil et de l'hébergement, le parcours d'enfant et de jeune, la place des familles et l'inscription dans l'environnement.



### Chantier n°6 :

Structurer un dispositif global « hébergement et accueil de jour » propre à permettre une diversité et une multitude d'adaptations aux besoins des publics.

**Il est aujourd'hui demandé aux jeunes suivis en protection de l'enfance d'accélérer leur prise d'autonomie alors qu'ils sont souvent loin d'y être prêts. En effet, l'âge à partir duquel ils deviennent pleinement autonomes a très largement reculé dans toutes les couches de la société.**

Le contexte dans lequel les parcours d'insertion se vivent aujourd'hui est alourdi par la situation économique.

Encore plus que d'autres, les jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance ont besoin d'un accompagnement plus soutenu dans cette étape de leur vie.

Pour avancer, nous devons donc inventer des structures d'hébergement et d'accompagnement hybrides qui permettent de mobiliser plusieurs types de dispositifs pour apporter une réponse éducative, d'inclusion sociale et d'insertion.



### Chantier n°7 :

Créer de nouvelles modalités d'hébergements pour élargir l'espace/temps d'accueil des jeunes majeurs (habitat accompagné, résidence sociale, structure en semi-autonomie...).

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- AXE 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4



## OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES JEUNESSES, UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ

L'association doit s'adapter aux évolutions sociales et économiques dans lesquelles grandissent les jeunes de 16 à 25 ans. Force est de constater que c'est l'âge qui vient mettre fin à une action éducative en protection de l'enfance et non l'accès effectif à l'autonomie par le jeune. Plus globalement, cette période de la vie s'avère être un temps de fragilité, d'envie d'indépendance mais aussi d'apprentissage de l'autonomie. Innover pour soutenir le passage à l'âge adulte des jeunes qu'elle suit, ou qu'elle pourrait suivre à l'avenir, doit être une priorité pour l'association.

Nous devons principalement consacrer notre énergie à faire émerger des facteurs de réussite pour ces jeunes en les aidant à identifier leurs potentiels, leurs aspirations, à développer leur autonomie et à prendre en compte leurs spécificités. Le développement d'accueils de jour sera l'un des leviers.

**Nous sommes gestionnaires d'un Centre Educatif Renforcé. C'est parce que ce type de projet procède d'une complexité sans égal que nous devons identifier de manière objective et pragmatique les facteurs qui nous permettront d'apporter une meilleure réponse éducative.** Nous devons d'abord construire avec la PJJ, la justice et les services de police et de gendarmerie les conditions d'un suivi



**Chantier n°8 :**  
Démultiplier les dispositifs, projets, innovations et situations favorisant l'inclusion sociale, professionnelle, éducative et citoyenne des jeunes.

cohérent des jeunes pendant leur placement. Cette intention est plus encore attendue pour préparer la sortie des jeunes. Enfin, l'association doit s'investir pleinement dans la promotion de cette activité pour permettre aux jeunes de trouver leur place pendant et après le séjour : projet d'utilité sociale, parcours d'insertion...



**Chantier n°9 :**  
Améliorer notre action pour les accueils et hébergements en milieu contraint.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- **AXE 2**
- Axe 3
- Axe 4

## AXE 2 : SAUVEGARDE<sup>42</sup> PARTICIPE D'UNE ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE QUALITÉ POUR TOUS

OBJECTIF : L'ÉPANOUISSEMENT ÉDUCATIF, UN ÉCOSYSTÈME À CULTIVER POUR FAVORISER LES PARCOURS

L'épanouissement éducatif d'un enfant passe par une intégration harmonieuse dans son environnement familial, scolaire et de loisirs. Notre rôle premier est d'intervenir sur l'environnement familial. Nous observons cependant qu'agir sur les deux autres champs permet à l'enfant de vivre un parcours de vie de qualité. Il y a une véritable interdépendance entre les dimensions familiales, physiques, cognitives, scolaires et de loisirs.

Nous devons donc intégrer dans nos actions d'accompagnement, dans nos projets d'accueil comme dans notre action de développement social la prise en compte effective de l'éducation formelle et non formelle :

- Redonnons du sens aux apprentissages pour que les enfants, les jeunes vivent comme enthousiastes la relation à l'école.
- Situons la pratique du loisir comme un acte éducatif fondamental. Nous aurons à porter une certaine exigence pour que ce soit un vecteur de construction de l'identité personnelle et sociale de chacun.
- Associons les parents pour qu'ils « vivent » la relation à l'école et la pratique du loisir de leur enfant.
- Construisons les passerelles et partenariats qui favoriseront la réussite éducative de chacun.



### Chantier n°10 :

Développer des projets qui favorisent l'épanouissement éducatif des publics (accompagnement à la scolarité, médiation et ouverture culturelle, prévention du décrochage scolaire, départs en vacances, échanges européens...).



### Chantier n°11 :

Intégrer dans chaque projet pour l'enfant et sa famille la dimension scolaire, action culturelle et loisirs éducatifs comme composantes essentielles du parcours.

OBJECTIF : LA RELATION AUX FAMILLES, UNE APPROCHE EN MOUVEMENT PERMANENTE

**Nous observons depuis plusieurs années maintenant que la façon dont nous situons l'exercice, l'expérience et la pratique\* de la parentalité nous renvoie régulièrement à des débats importants, à des retours de parents, à des recherches incessantes d'ajustement de nos pratiques.**

Le sujet est si instable, si difficile à modéliser qu'il n'est pas surprenant qu'il soit en permanence en mouvement. D'ailleurs, il est sain que nous soyons toujours en réflexion car cela oblige à s'interroger en permanence.

Nous devons cependant définir quelques principes communs qui doivent sous-tendre les pratiques et notre action :

- La pluralité des modèles, repères, cultures et environnements familiaux devient une composante essentielle et nous nous devons d'en tenir compte pour agir.
- L'accueil des familles est un véritable enjeu d'accom-

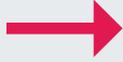
pagnement.

- L'exercice de l'autorité parentale doit être favorisé dans tous les espaces/temps possibles. C'est ainsi que nous pourrions favoriser l'avis des parents, la centralité de leur rôle, la continuité du lien et de l'exercice, la mobilisation de leur environnement et de celui de l'enfant.
- La suppléance doit donc être conduite comme partielle et provisoire.
- Les initiatives permettant aux parents de « vivre avec », de « faire avec » leurs enfants doivent être démultipliées.

\* Définition de la parentalité portée par Catherine Sellenet

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- **AXE 2**
- Axe 3
- Axe 4



### Chantier n°12 :

Élaborer un référentiel qualité de « soutien à l'autorité parentale » pour définir ce qui fonde notre pédagogie de l'accompagnement et l'évolution de nos pratiques professionnelles.



### Chantier n°13 :

Promouvoir toutes les initiatives pour « prendre en compte » autrement les familles en protection de l'enfance et plus largement dans la société : nouvelles formes d'accueil, conférences familiales, visites médiatisées, espaces éducatifs pour « faire avec », outils facilitant l'exercice de l'autorité parentale, réflexions « professionnels/parents »...

## OBJECTIF : PENSONS NOTRE ACTION DE MANIÈRE TRANSVERSALE, DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE

**Nous remarquons que certains publics nécessitent une attention particulière.** La petite enfance et l'adolescence, périodes charnières dans la construction, sont des moments d'une complexité telle que nos réponses ne peuvent être en « tuyaux d'orgue ». Il y a un enjeu de

complémentarité de notre offre et de mutualisation de nos compétences. Une organisation qui a notre surface, notre diversité et notre qualité se doit d'animer de manière plus intégrée son action.



En priorité pour certains publics mais plus largement, nous devons :

- Mettre en place des outils spécifiques pour qualifier nos interventions (formations de spécialisation, élaboration d'outils éducatifs et pédagogiques spécifiques...).
- Expérimenter des modes de prise en charge novateurs pour faciliter les parcours dans l'association et favoriser la diversification des prises en charge.
- Instituer une commission permettant, en interne, de prendre en compte de manière collective et transversale des situations particulièrement compliquées.



### Chantier n°14 :

Densifier nos projets favorisant la prise en compte de la petite enfance dans nos établissements et services : équipes pluridisciplinaires, dispositifs renforcés, placement externalisé pour les moins de 6 ans, crèches dédiées...



### Chantier n°15 :

Construire un accompagnement spécifique à l'attention des adolescents pris en charge au sein de l'association en mobilisant nos ressources de manière coordonnée et complémentaire.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- **AXE 2**
- Axe 3
- Axe 4

## OBJECTIF : SE DÉVELOPPER POUR PROGRESSER

Les savoir-faire de l'association, tant du côté des salariés que des bénévoles, sont transposables dans plusieurs secteurs d'activité. Cependant, pour maintenir la force du projet associatif et ne pas complexifier la gestion, les activités nouvelles doivent être en forte cohérence avec

notre cœur de métier actuel et se développer sur les interfaces ou les prolongements de celles d'aujourd'hui : insertion sociale et professionnelle, médico-social (hors handicap lourd), très jeunes enfants, jeunes parents.



### Chantier n°16 :

Développer notre action en agissant sur les champs d'activités qui se trouvent à l'interface ou en prolongement de nos coeurs de métiers.

Notre projet est inscrit dans le monde réel, celui dans lequel chacun vit et notamment ceux que nous accompagnons. Ce monde est fait d'individus et d'institutions, d'organisations et d'entreprises différentes, qui ont leurs propres systèmes de valeurs et logiques de fonctionnement, mais qui contribuent cependant à former ensemble le corps social dans lequel nous sommes immergés. La relation au monde de l'économie ne fait pas exception à cette règle.

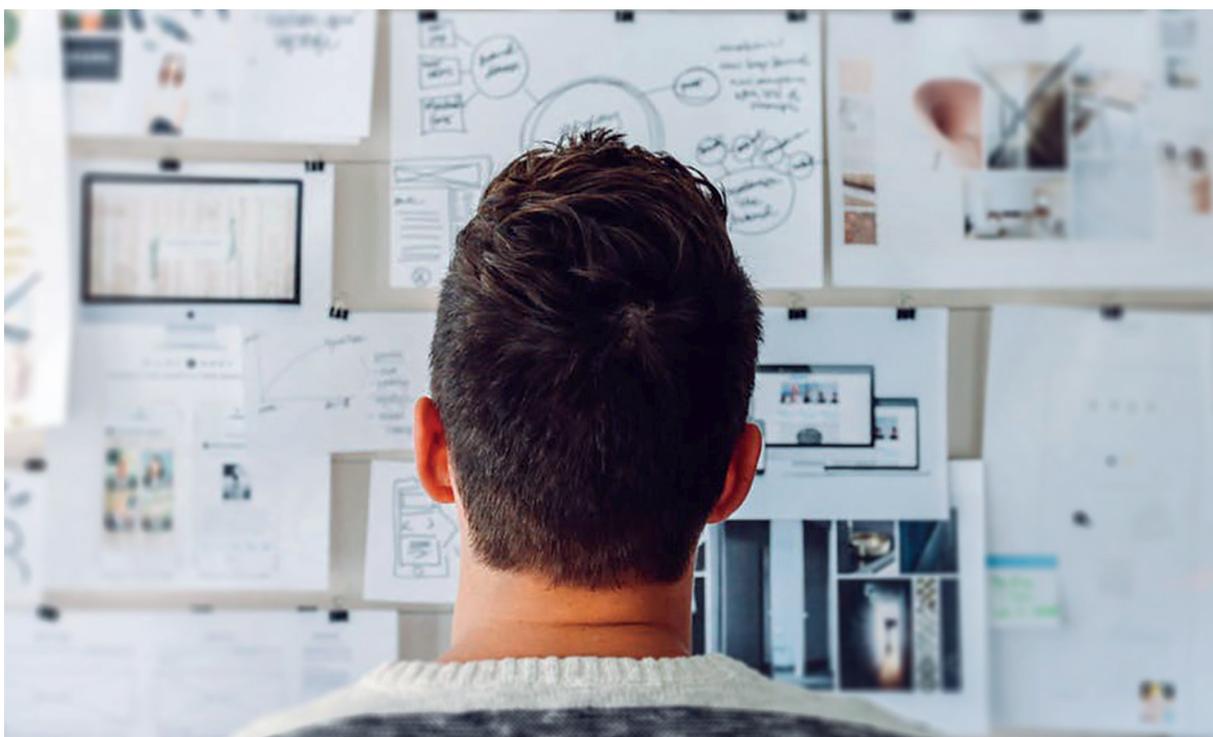
L'entreprise à but lucratif, l'entrepreneur local, la fondation, les corps constitués intermédiaires, les organismes

représentatifs.... sont autant d'individus ou de structures humaines avec lesquels nous devons être en lien car ils contribuent tous au monde dans lequel agiront ceux que nous accompagnons. Ils portent aussi un projet de société que nous ne devons pas rejeter à priori par simple perception idéologique. Au contraire, nous devons dialoguer, construire des passerelles, se comprendre mutuellement, apprendre les uns des autres : entreprises accueillantes pour des jeunes, cercle de chefs d'entreprises...



### Chantier n°17 :

S'ouvrir vers le monde économique pour soutenir notre action sur le plan éducatif et social et profiter d'opportunités nouvelles.



- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- **AXE 3**
- Axe 4

## AXE 3 : SAUVEGARDE42 S'ANCRE DANS UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION, DE RÉSEAUX, DE TERRITOIRES ET DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF : PARTICIPER DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES, UNE CONTRIBUTION D'UTILITÉ SOCIALE EXIGEANTE

**Sauvegarde42 a une posture clairement républicaine qui s'inscrit dans son histoire.**

Nous observons les changements profonds à l'oeuvre en matière d'action publique : décentralisation et multiplication des interlocuteurs élus, administration publique qui s'est professionnalisée dans un processus permanent depuis 1945, évolution du droit en général et de celui qui s'applique à nous et aux enfants en particulier.

Nous pensons que c'est dans ce contexte qui s'impose à elle qu'une association telle que la nôtre se doit aujourd'hui d'agir. En effet, c'est dans un partenariat équilibré entre les pouvoirs publics et la société civile que se construit le pacte social et républicain. Nous nous devons

d'y participer par une contribution citoyenne d'utilité sociale :

- une institution qui se situe comme un partenaire des politiques publiques.
- une association engagée qui porte, auprès des pouvoirs publics, un avis motivé et nourri du terrain sur les dynamiques éducatives, sociales et économiques à l'oeuvre.
- une structure experte qui se doit d'innover, de construire autrement, d'être offensive.



### Chantier n°18 :

Amplifier et traduire (conventions...) nos relations institutionnelles avec les pouvoirs publics de manière équilibrée, porteuse de sens (pour les politiques publiques comme pour notre ambition associative) et partagée sur le plan de leurs mises en oeuvre.



### Chantier n°19 :

Interagir de manière plus volontaire et visible avec les politiques et institutions publiques pour soutenir la traduction de notre ambition, peser dans la définition de l'action publique et proposer de nouvelles modalités d'actions.

OBJECTIF : DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET SYNERGIES AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

**Sauvegarde42 s'inscrit résolument dans l'action au plan local, à l'échelle du département comme dans ses dimensions intermédiaires (quartiers, EPCI...). C'est en créant ou en participant à des synergies territoriales que nous participons au développement de la cohésion sociale et de notre ambition associative. La mise en oeuvre de**

partenariats, notamment avec le tissu associatif local, constitue un moyen essentiel de notre projet qui nécessite ambition et réalisme. Agir pour la connaissance et la reconnaissance des rôles et des missions réciproques est donc primordial pour permettre l'émergence de complémentarités, et soutenir efficacement les synergies.



### Chantier n°20 :

Élaborer des conventions cadres avec les acteurs associatifs avec lesquels nous avons un bien commun à partager.



### Chantier n°21 :

Mobiliser tous les outils et initiatives possibles pour construire, avec d'autres, des réponses plus larges en direction des publics.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- **AXE 3**
- Axe 4

## OBJECTIF : AGIR EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

**Notre cœur de métier s'est largement concentré sur les individus accompagnés plus que sur les contextes et environnements de vie.** Force est de constater que nous devons faire évoluer notre regard sur ce principe. Il s'agit de lutter contre les situations de précarité, de vulnérabilité pour éviter le recours aux dispositifs de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs.

Les collectivités locales elles-mêmes organisent des politiques en direction de ces publics. La société civile est mobilisée depuis longtemps sur ce champ (associations d'éducation populaire, centres sociaux...). Nous devons maintenant :

- Éviter la dégradation des situations en prenant en compte au plus tôt les faits générateurs.
- Engager de véritables processus de solidarité, de proximité et d'actions collectives.
- Mobiliser les publics eux-mêmes pour qu'ils contribuent à la résolution de leurs propres problèmes. C'est d'ailleurs un enjeu pour donner le « pouvoir d'agir » aux habitants d'un territoire.
- S'engager dans les politiques portées par les collectivités territoriales (communes, EPCI, bailleurs sociaux...



### Chantier n°22 :

Mobiliser notre expertise en matière de veille et d'observation sociale pour nourrir les politiques publiques (Département, EPCI, communes) et nous y impliquer concrètement.

### Chantier n°23 :

Utiliser le levier des actions collectives pour permettre aux publics d'agir sur leur situation et leur contexte.

## OBJECTIF : SE DÉVELOPPER POUR ACCOMPLIR NOTRE AMBITION

Nombre des réflexions engagées au Congrès 2016 ont permis d'identifier les pistes de développement qui viendront compléter, qualifier ou faire évoluer nos actuels établissements et services.

Au-delà de ces pistes, le Conseil d'Administration, en 2015, avait identifié des principes clairement exprimés concernant notre souhait de croissance :

- L'immobilisme en termes de périmètre géographique, de missions ou de taille comporterait des risques importants à plus d'un titre (mono-financement, évolution de l'organisation des collectivités territoriales...). Au-delà, cet immobilisme porterait le germe d'une association recroquevillée sur ses acquis. Notre développement doit donc être poursuivi à la fois pour que nous apportions une meilleure réponse aux besoins sociaux et que nous gardions notre autonomie.
- Le premier cadre privilégié pour ces nouvelles activités est celui d'une coopération approfondie avec des établissements existants avec lesquels nous retrouvons, chaque fois que cela est possible, mais à condition que le pilotage de l'ensemble ne soit ni lourd ni chronophage.
- Le second cadre est celui de l'intégration pure et simple d'établissements et services à Sauvegarde42.
- Le troisième cadre est celui des appels à projets et autres marchés publics. Là encore, les critères à privilégier sont ceux de la cohérence éducative (aux interfaces, en amont ou en aval des activités actuelles) et gestionnaire.



### Chantier n°24 :

S'engager dans des possibilités de mutualisation, de coopération ou de développement structurel dans le cadre de rapprochement avec d'autres acteurs associatifs sociaux et médico-sociaux et/ou réseaux départementaux et régionaux.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- **AXE 4**

## AXE 4 : SAUVEGARDE42 SE REVENDIQUE ASSOCIATION ENGAGÉE ET ENTREPRISE RESPONSABLE



OBJECTIF : S'ATTACHER AU FAIT ASSOCIATIF POUR ENGAGER LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ACTION PUBLIQUE

L'association est le lieu qui doit permettre à chacun de « faire société » à nos côtés. Nous devons imaginer une vie associative dans laquelle la concertation, la participation et l'engagement sont possibles pour toutes les parties prenantes.

Pour cela, nous devons « entourer » la vie statutaire d'un projet d'animation de la vie associative pour irriguer notre projet :

- Promouvoir l'engagement citoyen : le grand public de manière générale et ceux qui veulent s'engager pour agir (quelles que soient les formes d'engagement : bénévolat classique, service civique, engagement des jeunes, volontariat...).
- Favoriser la participation des publics : usagers en général et les autres publics accompagnés.
- Développer notre action en concertation : élus locaux, partenaires associatifs...



### Chantier n°25 :

Asseoir le fait associatif en développant un projet d'engagement bénévole et volontaire, de participation des usagers et de concertation large avec le monde associatif qui nous entoure.

### Chantier n°26 :

Engager l'association dans le débat public pour influencer, soutenir et promouvoir une vision de la jeunesse optimiste et de l'action éducative et sociale refondée.

OBJECTIF : UNE ASSOCIATION VISIBLE QUI COMMUNIQUE LARGEMENT

Pour exister aujourd'hui et plus encore pour valoriser notre action, le volet « communication » devient essentiel dans une approche stratégique. En effet, communiquer, c'est « exister et nous faire entendre » sur le plan poli-

tique, c'est « valoriser » la qualité quotidienne de notre action, c'est « promouvoir » notre projet, c'est « soutenir » les publics que nous accompagnons et c'est « asseoir » notre professionnalisme...



### Chantier n°27 :

Construire une politique de communication professionnalisée et sérieuse qui installe dans le « paysage » notre projet et notre action.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- **AXE 4**

## OBJECTIF : POUR UNE AMBITION FORTE, UNE APPROCHE ÉTHIQUE À CONSOLIDER

« L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées... elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique. »

La démarche éthique de Sauvegarde42 vise à construire les références communes à l'action en écho aux valeurs qui fondent notre action. Elle est incarnée par le Groupe Ethique depuis plusieurs années maintenant. Nous nous devons d'aller plus loin car c'est en exprimant une éthique de l'action que nous pourrions vérifier que nos interventions respectent nos valeurs.



### Chantier n°28 :

En référence aux Droits de l'Homme et de l'Enfant, exprimer une charte de « la bienveillance et du respect des droits des personnes accompagnées » conformément au projet et à l'ambition associative.

### Chantier n°29 :

Faire vivre un principe de « prise de risque » dans l'acte éducatif.

## OBJECTIF : UNE INSTITUTION PORTEUSE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Si la dimension sociale de notre projet n'est plus à démontrer, nous nous devons d'accentuer notre engagement dans les dimensions de « durabilité » et d' « économie solidaire » au service du progrès humain et des libertés.** Sur le plan du développement durable et au-delà de l'attention dont jouissent les questions environnementales, la prise en compte des questions de développement durable par Sauvegarde42 est posée. Il faudra dans ce travail complexe, résister à la tentation première de seulement « verdier » notre image. Il s'agit pour nous d'engager un vé-

ritable travail de fond qui doit, à terme, transformer nos pratiques internes. Ce travail nécessite une coopération avec divers acteurs spécialisés en la matière. Sur le plan de l'économie sociale et solidaire, Sauvegarde42 doit affirmer son appartenance à ce champ de l'économie française qui contribue à construire la richesse nationale, l'emploi et la cohésion sociale d'une autre manière.



### Chantier n°30 :

Élaborer un Agenda 21 pour préciser concrètement notre approche durable.



### Chantier n°31 :

Participer activement des dynamiques portées par l'Économie Sociale et Solidaire pour enrichir nos projets, notre conduite entrepreneuriale et nos ressources.

- Un projet associatif qui s'adapte
- Une exigence de fraternité et de laïcité
- Une vocation indissociablement éducative, sociale et préventive
- Une association durable

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- **AXE 4**

## OBJECTIF : UNE CONDUITE ENTREPRENEURIALE À BUT NON LUCRATIF

En France, la notion d'entreprise n'a pas d'existence légale en tant que telle. Ce que nous qualifions d'entreprise revêt toutes les formes juridiques prises par une organisation pour atteindre un but. Les associations, comme les coopératives, les mutuelles, les fondations... sont donc des formes d'entreprises. Pour Sauvegarde42, la question du mot « entreprise » ne se pose pas sur le plan de l'idéologie ou du dogme.

Elle se pose clairement en revanche sur trois registres essentiels :

- Sauvegarde42 est une association qui « entreprend » en France dans un contexte en perpétuelle mutation. Cela nous invite à lui donner plus d'agilité.
- Sauvegarde42 est une association qui engage chaque jour sa responsabilité d'entreprise (employeur, gestionnaire, utilisateur de fonds publics...). Cela nous invite à la gérer de manière assumée et moderne.
- Sauvegarde42 est une association qui cherche à optimiser au mieux les moyens dont elle dispose au service de son projet. Cela nous invite à une gestion économique saine et durable.



### Chantier n°32 :

Moderniser l'ensemble des organisations, outils et procédures qui permettent à l'association de piloter, conduire et organiser son action.

### Chantier n°33 :

Corriger notre trajectoire économique en prenant les décisions d'optimisation et de mutualisation qui permettront ensuite de remobiliser les ressources au service des activités et des publics.

## OBJECTIF : UN EMPLOYEUR « DIFFÉREND »

Être une association dont les buts visent exclusivement un projet social et éducatif sans aucun retour économique, être un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, être dans une dynamique qui permet d'entreprendre... Tous ces éléments concourent à penser différemment la fonction employeur :

- Organiser avant tout sa politique de Gestion des Ressources Humaines au service du projet.
- Regarder avec pragmatisme le contexte économique et social dans lequel se trouve notre branche, notre secteur d'activité et notre association pour que nos choix permettent de garantir la durabilité et la préservation de notre association et de ses salariés.
- Engager sa responsabilité en matière de bien-être au travail, de sécurité et de santé des salariés, de respect strict des cadres légaux et règlementaires.
- Animer des dispositifs favorisant les parcours de salariés et leur valorisation (partenariats avec les centres de formation, accueil de stagiaire, mobilité accompagnée...).
- Nous devons créer pour chaque salarié un cadre dans lequel il puisse mettre en résonance ses aspirations profondes, son système de valeurs et le projet de l'association. Il pourra ainsi se retrouver, se libérer et créer dans l'exercice de son métier, de ses prérogatives et de ses responsabilités.



### Chantier n°34 :

Formaliser une politique globale de gestion des ressources et relations humaines qui permette de conduire avec efficacité l'ambition associative et sa stratégie pluriannuelle.



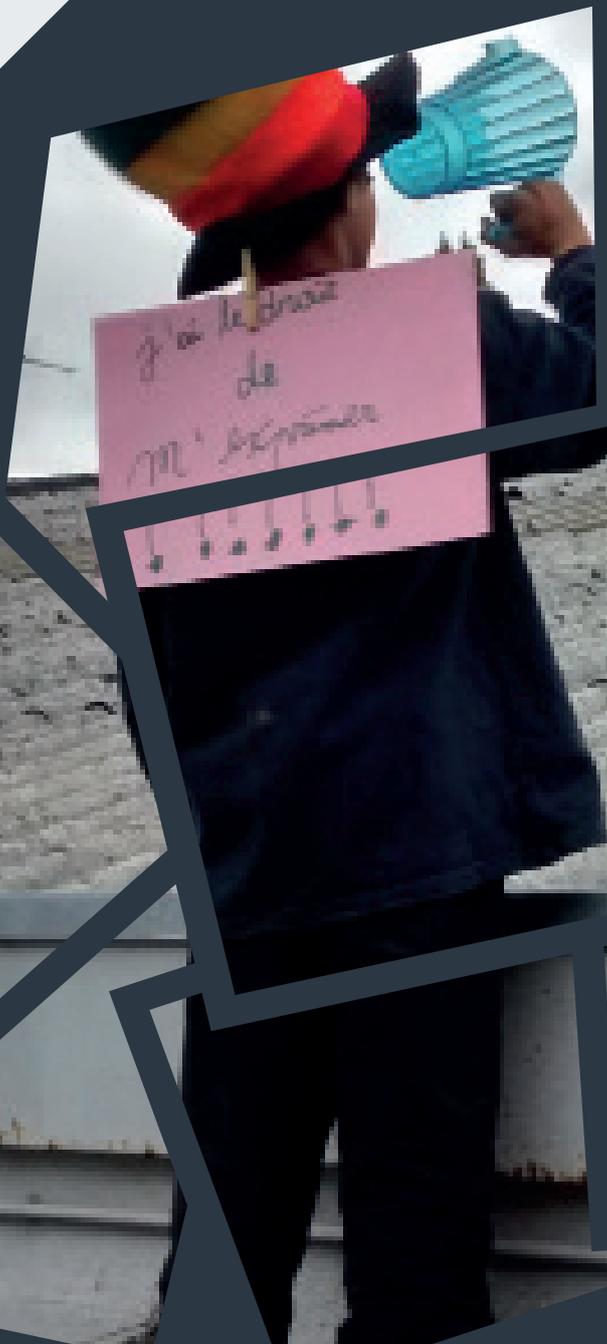
### Chantier n°35 :

Manager les changements nécessaires à la pérennité et la viabilité de l'association dans une perspective de croisements des attentes de chaque acteur.



**Sauvegarde**<sup>42</sup>  
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT À L'ADULTE

[www.sauvegarde42.fr](http://www.sauvegarde42.fr)



J'ai le droit  
de  
m'exprimer

**SAUVEGARDE 42**

94, rue Gabriel Péri  
42100 Saint-Étienne

Téléphone : 04 77 32 72 45

Télécopie : 04 77 32 83 81

Courriel : [directiongenerale@sauvegarde42.fr](mailto:directiongenerale@sauvegarde42.fr)